

# Planification financière

## Maîtrisez votre avenir

Comment préserver votre niveau de vie future tout en réalisant vos objectifs ? En fonction de vos données personnelles, une planification financière consiste à dresser le bilan de votre situation globale actuelle et de représenter les scénarios financiers qui vous attendent.

Il s'agit donc de l'outil idéal pour anticiper l'avenir, déceler à temps d'éventuelles lacunes de prévoyance afin de mettre en place les mesures nécessaires à la préservation de votre confort de vie.

## Nos conseillers en Planification financière vous accompagnent et vous conseillent pour toutes vos questions :

### Consolidation de votre prévoyance

- Mariage ou concubinage : quelles conséquences sur ma prévoyance ?
- Comment financer un achat immobilier avec ma prévoyance ?
- Comment protéger ma famille en cas de pépin ?
- Ma prévoyance sera-t-elle suffisante à la retraite ?



### Planification de votre retraite

- Puis-je me permettre une retraite anticipée ?
- Rente ou capital : quelle est la solution idéale pour moi ?
- A quoi dois-je prêter attention en cas de retraite anticipée ?
- Comment transmettre mon patrimoine de manière optimale ?



### Optimisation de votre fiscalité

- Puis-je économiser des impôts grâce à ma prévoyance ?
- Un rachat LPP est-il pertinent dans ma situation ?
- Comment économiser des impôts maintenant et à la retraite ?
- Quel est l'impact d'un amortissement hypothécaire à la retraite ?

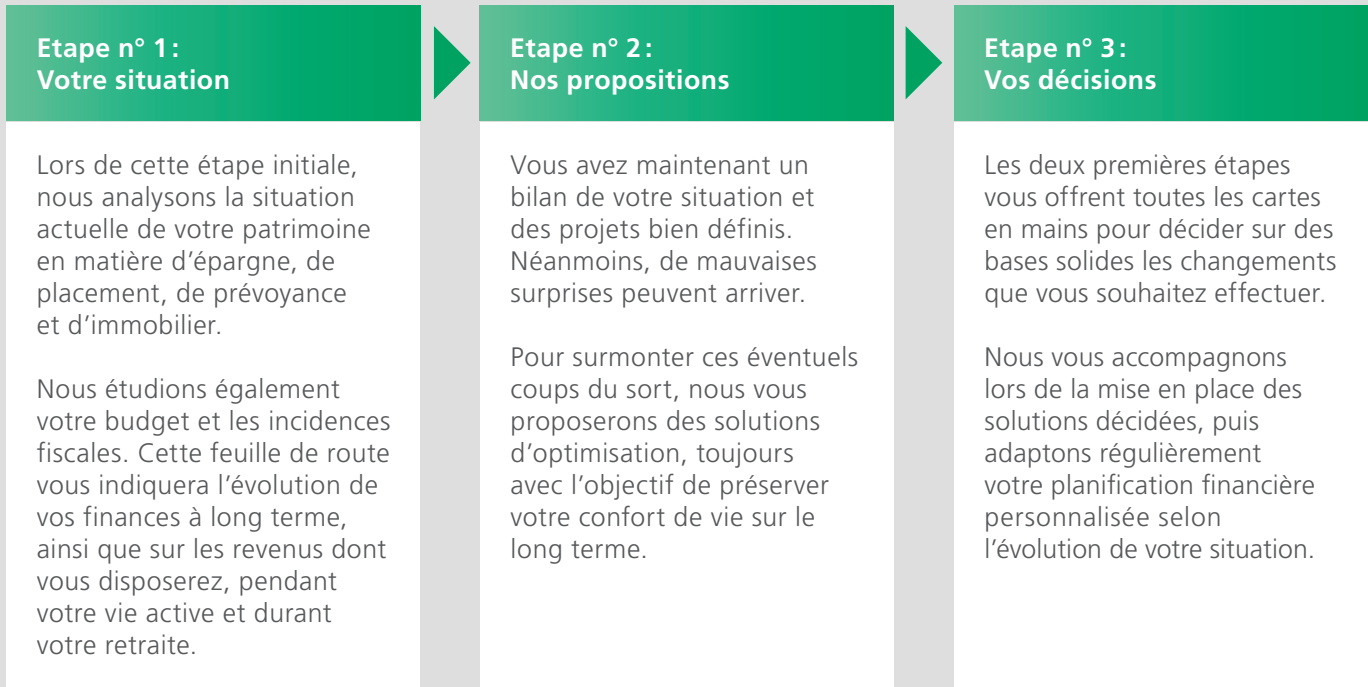


## Vos avantages

- Vision claire et globale de votre patrimoine
- Accompagnement dans l'application des propositions d'optimisation
- Tranquillité d'esprit via une feuille de route individualisée
- Economies grâce à des solutions sur mesure
- Gain de temps

## Comment se déroule une planification financière ?

Nous proposons de vous accompagner en trois étapes afin de vous donner une vision claire de votre situation et des solutions à mettre en place pour vous garantir un avenir serein.



### Tarification d'une analyse

**Cette prestation de conseil global pouvant être complexe en fonction de votre situation, elle est facturée sous forme de forfait, après la remise du rapport.**

Nos spécialistes s'occuperont également de vous décharger en réclamant certains documents en votre nom (après signature d'une procuration) :

- CHF 450.- + TVA pour l'établissement d'une analyse de risque en cas de décès et d'invalidité.
- CHF 900.- + TVA pour la réalisation complète et détaillée d'une planification financière.
- CHF 200.-/heure + TVA dans le cadre d'une mise à jour de votre dossier.
- Sur demande, un devis pourra être établi dans le cadre de dossiers complexes. A analyser lors d'un premier entretien sans engagement de votre part.

### Documents nécessaires pour réaliser votre planification financière

- Déclaration d'impôt complète
- Certificat(s) LPP et règlement(s)
- Relevé d'un éventuel compte de libre-passage
- Relevé de compte/dépôt Epargne 3
- Copie des polices et contrats d'assurance 3a et 3b avec éventuelles valeurs de rachat
- Informations relatives au(x) bien(s) immobilier(s)
- Budget/capacité d'épargne (estimé ou détaillé)